



Projet du futur restaurant scolaire

■ Mon dossier

Vœux du maire



■ Portrait

Jambe de Bois
Benoît Loetscher



..• Edito



Madame, Monsieur, chers Lupoviciens,

En ce début d'année, je tiens particulièrement à remercier tous ceux sans lesquels Saint-Leu d'Esserent ne serait pas la ville que nous aimons. Je pense aux agents municipaux, au chantier d'insertion et en particulier aux responsables de nos 40 associations qui offrent à nos jeunes une palette d'activités sportives et culturelles particulièrement riche, et aux nombreux bénévoles qui agissent, souvent dans l'ombre, pour animer notre ville, pour ne pas laisser dans l'isolement et l'indifférence nos anciens et apporter un réconfort à ceux qui sont handicapés, isolés ou en difficulté.

En 2017 nous poursuivrons nos efforts d'amélioration de notre cadre de vie à travers les différents projets (en page 4 et 5). Et pour ne nommer quelques belles réalisations de cette année, le Parc de La Garenne devient de plus en plus un lieu de promenade agréable, une nouvelle restauration collective sort de terre d'ici quelques semaines et 2017 sera l'année de grands travaux autour du rond-point du Pilori. Cet aménagement permettra de supprimer quelques feux et de fluidifier la circulation.

L'année 2017 sera aussi marquée par la mise en application de la loi NOTRe qui bouleversera notre organisation territoriale, avec notamment l'intégration depuis le 1er janvier, de Saint-Leu d'Esserent dans une nouvelle intercommunalité : ACSO Agglomération Creil Sud Oise. Un numéro spécial y sera d'ailleurs consacré d'ici quelques semaines.

Chers Lupoviciens, je vous adresse à chacun de vous, à vos proches et familles tous mes vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets et vous souhaite une très bonne année 2017,

Michel EUVERTE
Maire

..• Sommaire

■ Ma ville en images P. 3



Téléthon

Retour en images sur les actions du Pôle Jeunesse

■ Mon dossier P. 4-5



Vœux du maire

■ Ma ville bouge P. 6-7



Jambe de bois

ORSAP & ORSAPRO

Événements

■ Ma ville s'anime P. 8



Mes sorties

Mon quotidien

Mes brèves

Mon carnet



À partir de 2017, votre journal l'Infomairie paraîtra tous les 2 mois, c'est-à-dire en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Ce changement, ne se fera pas au détriment de l'information, vous continuerez à lire toute l'actualité de Saint-Leu. Des numéros spéciaux permettront de mettre en lumière des sujets importants ! Ils méritent un traitement plus approfondi pour mieux vous éclairer. Notre priorité : mieux vous informer !

A paraître :

L'intercommunalité : dossier spécial

Infomairie



Mairie : 14, place de la Mairie
60340 Saint-Leu d'Esserent

Tél : 03 44 56 87 00

Horaires : tous les jours de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h)

le Samedi de 9h à 12h

www.saintleudesserent.fr

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- **Directeur de publication** : Michel EUVERTE
- **Rédaction - Photos** : Service Communication
communication@saintleudesserent.fr
- **Maquette/ Impression** : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- **Tirage** : 2500 exemplaires - Dépôt légal à parution
- **Courriel** : communication@saintleudesserent.fr



La Ville remercie les associations pour leur collaboration.

Pour être informé de tous les événements,
likez la page Facebook
«ville de Saint-Leu d'Esserent»



Suivez toute l'actu des 11-15 ans sur Instagram
«jeunessesleu»



Téléthon

Une belle édition 2016 ! 3828 € ont été récoltés au profit du Téléthon. Un grand merci à tous les participants pour leur générosité.



••• Ma ville en images

3828 €
ont été récoltés

ZOOM SUR...

29

ont participé à au moins 2 actions

56

Adolescents ont fréquentés le service

27

adhérents officiels depuis ouverture administrative en Juillet 2016

Bilan de l'activité jeunesse 11 - 15 ans

Le service jeunesse a vu le jour lors d'une animation sportive le 30 Janvier 2016. Grâce à la motivation des jeunes et au soutien des parents, nous avons pu mettre en place une dizaine d'actions au cours de cette 1^{ère} année : animations sportives, prévention théâtralisée, soirées festives, sorties éducatives (Koezio, ski...), actions communales (décoration de vitrines, visite à la RPA...) et un séjour d'une semaine à la base de loisirs (kayak, voile, tir à l'arc...).

Au cours de l'année 2017, nous allons pouvoir renforcer nos actions et apporter de nouvelles perspectives éducatives à la jeunesse lupovicienne. L'objectif est de les impliquer dans la vie communale pour éveiller leur conscience citoyenne.

Adhésion au service 10€ pour participer à toutes les activités (hors séjours).

Première animation du service jeunesse



Course intergénérationnelle



Initiation Kickboxing



Soirée boom et prévention des addictions



Sortie Loisinord, pistes de ski artificielles



Séjour été



Activité Koezio



Elle a dit

« Notre « Projet Jeunesse » est l'une des orientations majeures que nous voulons donner à notre mandat.

Aujourd'hui les jeunes de 11 à 15 ans peuvent profiter d'un programme complet d'activités encadrées : sorties sportives, conférences, prévention, mini camps...

Le programme s'enrichira en 2017 pour mieux répondre aux attentes de ce public. »

Pascale Ribouillard
Maire adjointe chargée de la jeunesse et de l'éducation

Extrait des vœux 2017



M^{me} Christine LEVILLAIN Présidente du Saint-Leu Athlétisme, a reçu la médaille de la ville pour son implication notamment auprès des jeunes.

Vœux du Maire 2017

Michel Euverte a présenté ses vœux le vendredi 6 janvier dernier à l'Espace Art & Culture. Le Maire a dressé dans un premier temps, le bilan à mi-mandat. Les adjoints ont ensuite présenté les actions qu'ils ont menés dans leurs domaines. Retour en images sur les projets du mandat engagés par la municipalité et développés lors de la cérémonie.

La reconquête des berges

➔ Réhabilitation ancienne friche industrielle en plateforme de stockage de bateaux

- 2016** Études sur l'aménagement de la plateforme (étude de réalisation en cours)
- 2017** Projet d'installation d'une cale de mise à l'eau
- 2018** Stockage et hivernage des bateaux de plaisance

➔ Création d'une halte fluviale pour les bateaux de plaisance

- 2018** Aménagement de la Place Baroche à proximité

➔ Aménagement du Port Iuvial de la Garenne

- 2016** Étude faune flore en cours jusqu'à 2017
- 2017** Premier coup de pelle
- 2019** Installation des réseaux pour les bateaux résidents

Présentation des vœux téléchargeable sur www.saintleudesserent.fr et disponible en mairie.



La valorisation du patrimoine historique

Domaine monastique

2017

Mise en place d'activités autour de la réalité virtuelle pour valoriser le patrimoine

Aménagement des environs avec la création de toilettes aux abords de l'Abbatiale

Mise en place de grilles dans le jardin de l'Abbatiale et de la Cave Barvin

2018

Mise en conformité ERP de la Ferme des Moines et développement des activités jeunes



2017

Futur restaurant scolaire

Les travaux de la restauration scolaire à côté de l'Ecole JB Clément sont en cours. La pose de la 1^{ère} pierre se fera courant février.

Ce restaurant moderne sous forme de self proposera des espaces pour les primaires de 130 m² et maternelles de 100 m².



Il a dit

« La circulation est problématique notamment en heures de pointe. Nous avons mené en 2016 une étude très approfondie qui nous a été demandée par le Conseil Départemental. Nous avons étudié tous les scénarios.

Néanmoins nous multiplions les efforts pour améliorer la fluidité du trafic par des aménagements de sécurité :

- création d'un rond-point au carrefour du Pilon qui permettra de supprimer 2 feux tricolores en 2017.

L'étude intègre notamment les flux du nouveau quartier.

Ces travaux vont débuter courant 2017. Nous vous tiendrons informés dans votre journal. »

Ivan Hardivillez

Maire adjoint chargé des travaux

••• Ma ville bouge

Nouveau quartier

Réhabilitation des friches Stradal et Sovafim en nouveau quartier d'habitation proche du centre ville et de la gare.

2017

Première phase de travaux sur la zone SOVAFIM.

Parc de la Garenne

Les aménagements du Parc de la Garenne se poursuivent. Il va accueillir notamment un parcours de santé et pédagogique.



Zone Industrielle du Renoir

Construction du prochain bâtiment la FARN (Force d'Action Rapide Nucléaire).

2017



Signature de la convention entre EDF et la mairie le 13 janvier dernier

Elle a dit

« Je tenais à remercier toutes les personnes bénévoles, et le chantier d'insertion car sans eux, les réalisations seraient moins nombreuses. Le social, c'est la solidarité et grâce à vous, mesdames et messieurs les bénévoles, nous montrons que cette solidarité est possible. »



Marielle Ernoult

Maire adjoint chargée du social



Portrait Jambe de Bois

En rapport avec sa passion pour les bateaux et le bois, Benoît Loetscher a choisi le nom de Jambe de Bois lors de la création de son entreprise de menuiserie. Un clin d'œil à la caricature du vieux marin et des histoires de pirates, mais c'est avant tout un nom qui marque l'esprit aussi bien des fournisseurs que des clients, comme il aime le souligner. Après 8 ans comme cadre dans une multinationale, Benoît s'est lancé dans l'aventure de l'artisanat et s'est spécialisé dans des techniques d'ébéniste et de charpentier de marine. Rencontre avec un vrai passionné.

Depuis quand exercez-vous ce métier et pourquoi ?

A titre privé depuis toujours puisque mon père m'a appris très tôt les rudiments de ce métier. A titre professionnel, j'ai officiellement démarré mon activité au mois d'août 2016 après une formation de menuisier par un ébéniste compagnon du Tour de France et l'obtention de mon CAP. C'est réellement un choix de cœur qui m'est apparu après 8 années passées comme cadre dans une multinationale en tant que chef de projet en chantier naval et responsable d'un service de transport fluvial. Le monde de l'entreprise ne me correspondait plus et je cherchais un métier plus concret.

Quelle est la différence entre un menuisier et un ébéniste ?

Historiquement le métier d'ébéniste est apparu avec la technique de placage d'essences précieuses. La distinction entre ces deux métiers est assez floue même si souvent le menuisier est plutôt associé à l'agencement du bâtiment (portes, fenêtres, placards, parquets,...) et l'ébéniste à la réalisation du mobilier. Cependant le menuisier est apte à concevoir et réaliser du mobilier au même titre que l'ébéniste.

L'apprenti cherchant à être ébéniste doit d'abord être menuisier. D'ailleurs la limite est tellement confuse que les formations traitent souvent des techniques utilisées par les deux métiers. L'ébéniste a tout de même une très bonne connaissance des styles et des techniques de restauration des meubles anciens.

Quelles sont les spécificités de votre entreprise ?

Et bien justement, je suis un menuisier allant chercher des techniques d'ébéniste et de charpentier de marine. Ce qui me permet de proposer des prestations allant à

la fois un côté esthétique avec l'utilisation du bois massif et le côté très technique des charpentiers de marine. J'affectionne les projets de créations où le client peut orienter mon travail en fonction de ses goûts et attentes personnels. Chaque projet est traité avec une vue 3D permettant une bonne visualisation de la réalisation.

Pourquoi êtes-vous venu à Saint-Leu ?

Mon bateau est amarré à Saint Leu depuis 2014, c'est tout naturellement que j'ai décidé de démarrer mon activité au sein de cette commune. Cependant cette localisation est intéressante commercialement avec la proximité de Conflans Saint Honorine et Paris, deux zones très dynamiques dans le monde fluvial.

Quelle est votre zone d'intervention ?

Dans le bâtiment, plutôt dans un secteur proche : une cinquantaine de kilomètres. Mais cela dépend beaucoup du travail à réaliser (atelier ou sur chantier). J'ai déjà livré une table en Normandie ! Dans le domaine fluvial sur la Seine et l'Oise, là encore, cela dépend fortement du type de travaux. De plus les projets fluviaux de la municipalité me permettront probablement à l'avenir de faire venir les bateaux sur la future zone d'entretien située en face de l'ancienne sucrerie. Pour le maritime, j'interviens pour l'instant en baie de Somme.

Comment vous contacter ?

Vous pouvez me joindre par téléphone au : 06 50 51 67 49 ou par email jdb.menuiserie@gmail.com. Vous pouvez également visiter ma page Facebook «jambe de bois menuiserie».

Nouveau :

ORSAP devient ORSAP PRO



Bien connue sur Saint-Leu, cette entreprise dédiée aux services à la personne, s'ouvre désormais aux professionnels. Olivier Rouziès cet entrepreneur dynamique est à votre disposition notamment pour répondre à vos besoins (transport, entretien, petits travaux, espaces verts...). « L'entretien des espaces verts, bricolage et accompagnement de la personne, ces activités proposées aux particuliers le sont désormais aux professionnels. La déduction d'impôts de 50 % ne concerne évidemment que les particuliers et pour les professionnels seule la tva peut être récupérée, le taux de tva n'est plus depuis quelques années de 5,5% mais de 10% pour le bricolage et de 20% pour le Jardinage (taux en vigueur). Le règlement peut se faire par chèques bancaires, les cesus et les espèces», souligne Olivier Rouziès.

Contactez le pour un devis sur mesure au :
06 88 04 20 14 ou 09 62 14 29 81
orsap@orange.fr

Etat civil :

du changement pour 2017

A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport),
- une autorisation de sortie de territoire renseignée sur un imprimé CERFA (n° 15646*01 accessible sur le site www.service-public.fr), et signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

Ce nouveau dispositif est issu de l'article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.

L'autorisation de sortie de territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.



Evènements

à ne pas manquer

Les **28**
et **29**
janvier

Artistes en Liberté

Espace Art et Culture

L'édition 2017, organisée par la Municipalité, se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 janvier de 10h à 18h à l'espace Art et Culture.

Ce salon est devenu le lieu incontournable où se mêlent différentes

pratiques artistiques telles la peinture, la sculpture, ou encore le dessin.

Initiés ou non-initiés, tous sont invités à venir découvrir des artistes locaux qui mettent en avant leur créativité en présentant des œuvres allant du classique au contemporain. Parmi les nouveautés 2016 à voir absolument :

Anik SIKON est à l'honneur sur ce salon. Cette artiste en dentellerie sur papier vous fera découvrir cette technique appelée « Pergamano » lors de séances d'initiation le dimanche à 11h / 14h / 15h30 (durée 1h).

A noter : Animation pour les enfants par notre professeur d'art plastique Frédérique FOARE. Restauration sur place par l'association Tourbillon des Arts. Entrée libre.

Service Culture au 03 44 56 05 34



Nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI).

A compter de mars 2017, le processus de recueil puis d'instruction des demandes de CNI sera rénové et identique à celui en vigueur depuis 2008 pour les passeports. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la Carte Nationale d'Identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Ce qui change :

- Vous pourrez, si vous le souhaitez, effectuer une pré-demande de CNI en ligne ;

- Vous devrez déposer votre demande dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques.

- Attention, la mairie de Saint-Leu n'est pas équipée de ce dispositif mais pourra vous transmettre la liste des communes concernées. Nous pourrions également vous accompagner dans la constitution de votre dossier de demande de CNI qu'il vous faudra ensuite déposer auprès d'une mairie équipée du dispositif de recueil ;

- Les demandes ainsi enregistrées seront télétransmises à un centre d'expertise et de ressources titres (CERT) implanté à Arras pour l'ensemble de la région Hauts-de-France. Après instruction du dossier, le CERT procédera à sa validation avant la confection matérielle du titre sécurisé.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 03 44 56 87 00

■ Mon carnet



Noémie
COSNARD
AUBERTIN



Chrystal
TAGHON



Madyson
BRAGA LEDRU

Naissances

Guilia FRANCOIS née le 21 octobre 2016

Maël BENSALAH né le 10 novembre 2016

Lou GIMBERT-SOYER née le 16 novembre 2016

Chrystal TAGHON née le 23 novembre 2016

Noémie COSNARD AUBERTIN
née le 30 novembre 2016

Madyson BRAGA LEDRU née le 1^{er} décembre

Mariages

Marjorie ALVES et Cédric DE CARLI
le 26 novembre 2016

Gwendoline MEUNIER et Théo DIGLE
le 26 novembre 2016

■ Mes sorties

• Samedi 28 et dimanche 29 janvier - 10h à 18h - Espace Art & Culture
• Artiste en liberté
• Service Culture : 03 44 56 05 34

• Dimanche 5 février - 14h - Espace Art & Culture
• Loto FNACA
• Ouverture des portes à 12h30 - Monsieur Dupuis : 03 44 56 43 94

• Dimanche 12 février - 9h à 17h - Espace Art & Culture
• Bourse toutes collections
• Club Philatélique : 06 45 17 66 73

• Jeudi 9 mars - 20h30 - Ferme des Moines - Rue du Bourg
• Conférence sur les œuvres du musée Louvres Lens par Nathalie NOLDE
• Sortie prévue au musée le dimanche 12 mars de 8h à 19h avec le Tourbillon des Arts.
• LTA : 06 12 03 20 81

• Vendredi 10 mars - 20h - Gymnase Jean Macé
• Récompenses aux sportifs
• Service Sport : 03 44 56 87 00

• Samedi 18 mars - 20h - Espace Art & Culture
• Spectacle des professeurs
• Service Culture : 03 44 56 05 34

• Dimanche 9 avril
• Vide-greniers et Troc aux plantes dans les rues de la ville

Inscriptions à l'accueil de la mairie du lundi 27 février au samedi 25 mars
Tarifs : lupoviciens : 2€ le mètre linéaire - Extérieurs : 4€ le mètre linéaire
Seuls les résidents sont prioritaires devant leur domicile, les autres demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

■ Mes brèves

➔ Un nouvel accueil

Après près de 2 mois de travaux, l'accueil de la mairie s'est modernisé pour mieux accueillir son public. Un espace privatif permet aujourd'hui plus de confidentialité. Ce lieu se veut beaucoup plus moderne, plus aéré et plus convivial. Une télévision vous donne en temps réel les informations de la ville.

➔ C'est parti on s'inscrit

Les inscriptions scolaires vont avoir lieu pour les élèves entrant en maternelle (nés en 2014) et au cours préparatoire. Merci de vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant lors des inscriptions au service scolaire (face à la mairie).

Nous vous proposons les permanences suivantes :

- Mercredi 01 et 08 /03/17 - 9h à 11h45 - 13h45 à 18h
- Samedi 04 et 11 /03/17 - 9h à 12h

+ d'infos au 03 44 56 87 23 de 8h30 à 12h.

➔ La mairie recrute

Animateur de pause méridienne (Service & Animation) CDD

Diplôme : BAFA (ou CAP/BEP petite enfance, ou expérience auprès des enfants)

Horaires : période scolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h25 à 13h25. Une réunion en après-midi tous les 2 mois.

+ d'informations sur www.saintleudesserent.fr adressez votre candidature à l'attention du maire 14 Place de la Mairie 60340.